

" Il y a neuf mois je tombai malade, frappé subitement de paralysie de tout le côté droit (hémiplegie) sans pouvoir attribuer cette attaque à aucune cause appréciable. Confiant en l'art de la médecine, j'eus recours à la science de trois médecins de mon endroit, et aucun d'eux ne put me procurer autre chose qu'un léger soulagement. Je dus donc me remettre entre des mains plus habiles. Je fis invoquer la bonne sainte Anne par les âmes pieuses de ma paroisse. Leurs prières touchèrent le cœur de cette bonne mère, j'obtins à l'issue d'une neuvaine faite en son honneur, un soulagement considérable. Mais je n'étais pas encore guéri! C'est alors que je pris la détermination de me rendre au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, et où je me suis transporté bien misérablement, afin de supplier la mère de la Vierge Marie, de me donner une guérison complète. J'arrive de Ste Anne, et aujourd'hui j'ai la suprême consolation de me servir de mon bras et de ma jambe droite avec une grande facilité, et je me considère comme parfaitement guéri."

La guerre à l'intempérance en Angleterre.—Le 1er mai courant, à Cardiff, en Angleterre, il y avait une grande réunion de tempérance, présidée par le Révd Père Richardson. Le Révd Père T. O. Macri a fait à cette occasion un discours sur les funestes effets de l'intempérance. Nous en détachons cette phrase :

" Au point de vue théologique, l'ivrognerie constitue un défi à Dieu dans l'exercice de sa miséricorde... Un volour, un assassin, un adultère peut, au moment de rendre le dernier soupir, demander et obtenir le pardon de ses fautes, mais l'ivrogne privé de raison ne saurait le faire, et sur sa tombe on peut inscrire à juste titre : *Il est mort et a été enterré dans l'enfer.*"

L'orateur rappela les chiffres terribles de la statistique dressée par des autorités médicales et gouvernementales, qui constatent que 75,000 personnes trouvent annuellement la mort dans les possessions anglaises par suite de l'ivrognerie.

75,000 personnes victimes de l'ivrognerie! Combien ce chiffre démontre avec puissance la nécessité des associations religieuses en vue de mettre un terme à un aussi épouvantable désordre!

L'abus des boissons enivrantes aux Etats Unis.—L'alcoolisme devient un fléau de plus en plus redoutable aux Etats-Unis. Dans un discours prononcé récemment à l'église des Jésuites de Chicago, le Père Van der Erdeen disait qu'il y avait actuellement aux Etats-Unis, sur une population d'environ 55 millions d'habitants, 722,000 hommes et femmes sans ressources, à la charge du public. Cent mille meurent chaque année de misère ou des suites du vice, mais un pareil nombre de misérables vient chaque année remplir les cadres de cette armée d'un nouveau genre. Cette proportion énorme du paupérisme dans un pays riche comme les Etats Unis, où chacun peut acquérir la terre, ou gagner des salaires suffisants pour vivre largement ou économiser, a pour unique cause les habitudes d'intempérance. Le whiskey, voilà le grand coupable; c'est lui notamment qui empêche la race irlandaise de prendre la direction du pays, comme le nombre de ses enfants et leurs aptitudes intellectuelles leur en donneraient le droit. Jadis ils étaient propriétaires de toutes les maisons qui entourent l'église;

aujourd'hui ils ont été rejetés dans les tenement house (les garnis) des quartiers excentriques. Les immigrants venus récemment de Bohême les ont supplantés, grâce à leurs habitudes de tempérance et d'économie.

Avec la sagesse pratique qui le distingue, le clergé catholique ne soutient pas la prohibition légale, absolue, de la vente des boissons alcooliques et ne demande pas non plus à tous le serment de s'abstenir de toute boisson fermentée (testalism); mais la *Ligue de la Croix*, qui est l'organisation catholique de la tempérance, exige de tous ses adhérents au moins le serment de ne jamais entrer dans les débits de boissons.

Dans son discours, le Père Van der Erdeen signalait à Chicago la présence de 19,000 malheureux sans abri, vivant uniquement de la charité publique ou des produits du crime. C'est là un danger pour toutes les grandes cités américaines. Il commence à préoccuper les esprits sérieux.—*Journal de Rome.*

Société de colonisation du diocèse de Montréal.—La *Minerve* informe que le Révd Père Resther a commencé avec succès sa campagne de prédication en faveur de la colonisation. Depuis le mois dernier, il a parcouru les paroisses de Beauharnois, Vaudreuil, Ste Anne du bout de l'Isle et Chateaugay. Dans chacune de ces paroisses, le Révd Père Resther a été accueilli avec une grande bienveillance, et sa parole éloquentement a porté ses auditeurs à donner généreusement en faveur de cette œuvre éminemment patriotique. Nul doute que ce bon exemple sera suivi dans les autres paroisses que le Révd Père Resther se propose de visiter.

Comme nos lecteurs le savent déjà, le revenu de ces quêtes doit être employé à bâtir des chapelles et à aider aux premiers frais de culte dans les nouveaux cantons de la vallée de la Rivière-Rouge et du Nomingue.

Les Ursulines à Stanstead.—Quelques dames de Québec ont eu l'heureuse pensée d'inviter toutes les anciennes élèves du monastère fondé par la vénérable Marie de l'Incarnation à contribuer à la fondation d'un nouveau monastère d'Ursulines à Stanstead, dans le diocèse de Sherbrooke.

Par une circulaire signée "Quelques anciennes élèves" toutes les dames qui ont reçu leur éducation chez les Ursulines de Québec, sont invitées à contribuer à cette œuvre, qui a reçu l'approbation de leurs Gracdeurs Mgr l'Archevêque de Québec et Mgr l'Archevêque de Sherbrooke, et à laquelle sont attachés des avantages spirituels pour les vivants et pour les défunts.

Les registres de la communauté de Québec et de celle de Stanstead conserveront pour les transmettre à la postérité, les noms des bienfaiteurs du nouveau monastère. Plusieurs dames ont déjà fait parvenir leurs contributions, et plusieurs offrandes ont aussi été envoyées pour des personnes défuntes.

La diversité des contributions a engagé les dames religieuses à établir une classification, selon le chiffre de chaque contribution :

Bienfaitrices	\$1.00
Bienfaitrices insignes.....	5.00
Fondatrices.....	25 00